

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2019

**SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION
SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE -CORRIGÉ**

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – LA GESTION DES CLIENTS

A – Le suivi des clients : opérations courantes

1. Indiquer la raison pour laquelle EURIBATI a adressé une facture d'avoir à D. Capel.

La facture éditée ne correspond pas au devis : 250 m² (parking de 20 places initialement prévu) sont facturés au lieu des 150 m² utilisés pour le parking de 12 places.

Accepter : la facture d'avoir réduit la diminution de la dette du client.

2. Enregistrer la facture de doit et la facture d'avoir au journal

411CAP 704 44571	Client Capel Travaux État, TVA collectée <i>Facture Capel n° 2018.06.F0361</i>	21/06/2018	4 567,68	3 806,40 761,28
704 4457 411CAP	Travaux État, TVA collectée Client Capel <i>Avoir Capel n° 2018.06.A0019</i>	26/06/2018	1 200,00 240,00	1 440,00

3. Vous disposez du compte Client Capel en annexe A (à rendre avec la copie) :

a. après avoir mis à jour du compte du client Capel, procéder à son lettrage;

Date écriture	Libellé de l'écriture	Montant débit (€)	Montant crédit (€)	Lettrage
01/06/18	report	1 200,00		A
04/06/18	Facture n°2016.06.03	852,00		
06/06/18	Virement bancaire Capel		1 200,00	A
08/06/18	Facture n°2016.06.03	11 400,00		B
08/06/18	Chèque Capel		3 420,00	B
18/06/18	Virement Capel		7 980,00	B
21/06/18	Facture Capel n° 2018.06.F0361	4 567,68		
26/06/18	Avoir Capel n° 2018.06.A0019		1 440,00	
30/06/2018	Solde débiteur		3 979,68	

b. **calculer le solde et indiquer sa nature** ; Solde débiteur de 3 979,68 (dans annexe A).

c. **préciser et analyser la situation du client Capel à la date du 30 juin 2016 et proposer des actions possibles.**

Le 30 juin, le solde du compte client 411CAP est un solde débiteur. Il signifie que le client Capel doit encore payer 3 979,68 € à la société EURIBATI. La facture n°2018.06F0136 datée du 04/06 n'est toujours pas payée alors que le délai accordé est de 8 jours (comptant).

Actions : faire un rappel au client par téléphone ou mail. Il ne semble pas nécessaire au vu de la situation d'engager une action plus formelle.

B - L'analyse du risque clients : opérations d'inventaire

1. **Compléter le tableau des créances douteuses pour les clients Jardinerie Lupin et Garage du Centre (annexe B à rendre avec la copie).**

Tableau des créances douteuses

Nom	Créances au 31/12/18		Dépréciation nécessaire		Dépréciation antérieure	Ajustement		Créances irrécouvrables	
	TTC	HT	%	Montant		Dotation	Reprise	HT	TVA
SARL Duchamp	1 556,00	1 296,67	70%	907,67	420,00	487,67			
Entreprise A. Filipi	1 032,00	860,00	/	/	352,00		352,00	860,00 172,00	
Jardinerie Lupin	2 555,34	2 129,45	25%	532,36	845,00		312,64		
Garage du Centre	1 800,00	1 500,00	20%	300,00	/	300,00			
Total						787,67	664,64	860,00	172,00

2. **Justifier les différentes écritures de l'annexe 4.**

Le solde du compte Clients douteux 5 143,34 € correspond à la somme des créances sur Filipi, Duchamp et Lupin (1 032 + 1 556 + 2 555,34) et ne comprend pas la créance sur Garage du Centre qui est enregistrée dans le compte 411GAR. Il faut donc, au vu de sa situation, enregistrer sa créance TTC en client douteux d'EURIBATI.

Les autres écritures d'inventaire sont la traduction du tableau de suivi des créances douteuses (annexe B) dans les comptes d'Euroat.

- L'écriture de la créance irrécouvrable permet de solder le compte client FILIPI devenu insolvable. La créance est définitivement perdue, il est nécessaire de sortir la créance du patrimoine de l'entreprise. L'entreprise subit une perte (charge HT) et récupère la TVA payée à l'État.

- Les écritures d'ajustement des dépréciations, soit l'écriture de dotation pour 787,67 € et l'écriture de reprise pour 664,64 € régularisent la perte probable liée aux créances des clients.

3. **Montrer que le principe de prudence s'applique dans le cas de la dotation pour dépréciation de la créance du Garage du Centre.**

La dotation de 300,00 € représente la charge estimée pour la perte probable de 20% de la créance du Garage du Centre. Même si cette perte n'est pas certaine, il est prudent de constater une charge.

4. **Indiquer l'incidence de ces écritures sur le résultat de l'entreprise EURIBATI.**

Les conséquences de ces écritures sur le compte de résultat sont :

- Une augmentation des charges (compte 654 et 6817) : $860 + 787,67 = 1 647,67$

- Une augmentation des produits (compte 7817) : 664,64 €

Ces écritures diminuent donc le résultat de l'entreprise de $1 647,67 - 664,64 = 983,03$ €.

DOSSIER 2 – L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

1. Expliquer pourquoi l'utilisation du progiciel de gestion et la réorganisation du travail qui en résulte, peut permettre à EURIBATI d'être plus performante dans la gestion des documents commerciaux et du risque client (deux arguments au moins).

- Limitation des erreurs en évitant la saisie manuelle des factures établies sur le tableur : les factures seront établies dans le module commercial d'après le devis du chef de chantier et directement enregistrées dans le module comptable
- Rapidité de mise à jour puisque toutes les opérations sont faites automatiquement en temps réel : l'émission d'une facture client provoque immédiatement la mise à jour du compte client,
- Croisement possible automatisé des données comptables et des données commerciales relatives aux clients : permet au chef des travaux d'être immédiatement informé des retards de paiement éventuels du client pour lequel il prépare un devis.

Tout autre avantage cité par l'élève pourra être admis s'il est pertinent et justifié.

2. Justifier l'intérêt d'attribuer un identifiant, un mot de passe et des droits d'accès à chaque salarié.

L'identifiant permet d'individualiser la connexion et d'accorder des droits d'accès aux différents modules du progiciel (création, interrogation, modification, suppression) aux salariés de l'entreprise en fonction du poste qu'ils occupent.

Le mot de passe permet de sécuriser la connexion en vérifiant l'identité de l'utilisateur.

3. Enregistrer au journal la facture de l'annexe 5.

		23/07/18		
218	44562	Autres immobilisations corporelles	8 345,75	
	404	État, TVA déductible sur immobilisation	1 669,15	
		Fournisseur d'immobilisation		10 014,90
		Fact n°F318 fournisseur logilux		

4. Retrouver les modes de financement retenus par l'entreprise pour régler la totalité de la facture F318. Préciser les montants.

Le montant de la facture TTC s'élève à 10 014,90 €. L'entreprise ne doit financer que le montant HT car la TVA viendra en déduction de la TVA collectée à la fin du mois. L'entreprise aura donc à faire l'avance de trésorerie pour le montant de TVA qui s'élève à 1 669,15 €.

EURIBATI a par conséquent dû financer le montant HT de l'acquisition du matériel informatique qui s'élève à 8 345,75 €. La quasi-totalité a été financée via un emprunt bancaire de 8 000 €. Le reliquat a été autofinancé à hauteur de 345,75 €.

5. Justifier les montants de l'amortissement, des intérêts et de la valeur due en fin de période pour l'échéance 2019 (annexe 6).

Amortissement = 2 088 – 140 = 1 948 ; Intérêts = 8 000 * 0,0175 = 140 ; Valeur due en fin de période = 8 000 - 1 948 = 6 052

6. Présenter l'écriture au 23 juillet 2018 concernant cet emprunt.

		23/07/18		
512	164	Banque	8 000,00	
		Emprunts aup. des états de crédit		8 000,00
		Emprunt 8 000 €		

7. Quel sera le coût de cet emprunt pour l'entreprise ?

Coût de l'emprunt = 140 + 106 + 71 + 36 = 353 €

8. Calculer le montant des intérêts courus sur l'emprunt bancaire que l'entreprise EURIBATI devra enregistrer le 31 décembre 2018.

Capital emprunté : 8 000 €

Date de déblocage des fonds : 23 juillet 2019

Nombre de jours entre le déblocage des fonds et l'inventaire = 8 + 30 x 5 = 158 jours

Intérêts courus = 8 000 x 1,75% x 158/360 = 61,44 €

Accepter le calcul avec une année de 365 jours ou un nombre de jours approchant

DOSSIER 3 – L’AFFECTATION DU RÉSULTAT

1. Justifier les montants du tableau d’affectation du résultat de l’année 2018 (annexe C à rendre avec copie).

Annexe C : Tableau d’affectation du résultat

Éléments	Montants	Justifications
Bénéfice net	33 852,00	Voir Annexe 8
Dotation à la réserve légale	1 692,60	33 852 *5% Limite RL : 300 000*10% = 30 000 30 000 – 11 300 = 18 700
Dotation à la réserve statutaire	8 000,00	Voir Annexe 7
Report à nouveau créditeur	418,00	Voir Annexe 8
BENEFICE DISTRIBUTABLE	24 577,40	33 852 - 1 692 – 8 000 + 418
Dotation à la réserve facultative	0,00	Donné dans le sujet page 6
Dividendes	24 000,00	(24 577,40/1000) arrondi à 24 ; 24*1 000
Report à nouveau	577,40	24 577,40 - 24 000

2. Indiquer combien percevra un actionnaire qui détient 150 actions. Justifier vos calculs.

Le dividende unitaire = bénéfice distribuable/ nombre d’actions = 24 577 / 1 000 = 24 (arrondi à l’euro).
L’actionnaire Lopez, détenant 150 actions, recevra 150 * 24 € (dividende unitaire arrondi) soit 3 600 €.

3. Présenter l’extrait de bilan tel qu’il devrait être établi au 31 décembre 2018 après affectation du résultat en justifiant vos calculs.

Extrait du bilan 31 décembre 2018 (capitaux propres) après répartition (en €)

PASSIF	Montant
Capital social (1 000 actions de 300 €)	300 000,00
Réserve légale 11300 +1692	12 992,00
Réserves statutaires 20000 +8000	28 000,00
Autres réserves (pas de dotation à la réserve facultative)	27 980,00
Report à nouveau (418 utilisés lors de la répartition et 577,40 correspondent au solde non réparti en 2018)	577,40
Résultat de l’exercice (33852 – 33852)	0,00
DETTES	
Autres dettes	24 000,00

DEUXIÈME PARTIE

La distribution systématique de dividendes aux associés facilite-t-elle le financement à long terme des projets d'investissement ?

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

N° candidat :		TI	I	S	TS
1	De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
2	D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes				
3	De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				
Appréciation à reporter sur la copie :				Note	/30

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Valoriser les exemples, les illustrations proposées par le candidat.

*La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.
Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.
Valoriser tout argument et tout exemple concret issus de cette situation ou d'autres situations.*

Programme de 1^{ère} : Thème 2 - Gestion & Création de Valeur

QG 7 : Comment la gestion d'une organisation contribue-t-elle à la création de différentes formes de valeur ?

Programme de terminale : Thème 2 – Analyser la situation de l'entreprise

QG 7 : Qu'est-ce qu'une Entreprise Performante ?

Éléments de réponse proposés mais non exhaustifs :

Non cela ne facilite pas le financement à LT

Distribuer des dividendes entraîne une baisse de l'autofinancement car $AF = CAF - \text{dividendes}$. EURIBATI a renoncé à la distribution de dividendes pour favoriser l'autofinancement.

Les banques peuvent refuser d'accorder des emprunts à des entreprises qui privilégient le paiement de dividendes à l'autofinancement.

Oui cela favorise le financement à LT

La distribution de dividendes est un moyen de récompenser et de fidéliser les associés actuels en proposant une rémunération suffisamment attractive et d'attirer de nouveaux investisseurs. Il sera donc plus facile d'augmenter le capital et donc cela va contribuer à renforcer les équilibres financiers ainsi qu'à préserver la capacité d'endettement de l'entreprise.